

CONDITIONS DE RESERVATION D'EMPLACEMENT 2017

Dispositions générales

Il est impératif de passer à l'accueil à l'arrivée et d'obtenir l'accord du responsable du camping ou de son représentant avant toute installation sur un quelconque emplacement, même si celui-ci a déjà fait l'objet d'une réservation. Les campeurs doivent s'installer à l'emplacement indiqué par les responsables du camping ou leurs représentants. Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Un parking est à votre disposition à l'intérieur du camping. Les emplacements mis à votre disposition peuvent être occupés à partir de 12h, mais doivent être impérativement libérés avant 11h.

Paiement

La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné le contrat accompagné du montant de l'acompte avant la date indiquée sur le contrat sous réserve de disponibilité. Nous vous enverrons en retour un double du contrat avec un accusé de réception du chèque d'acompte qui sera débité. Le solde du séjour sera versé au plus tard la veille du départ.

Utilisation

Le nombre de locataires ne pourra dépasser la capacité d'accueil indiquée sur le contrat sans l'accord préalable du loueur. De la même façon, la location ne pourra bénéficier à des tiers.

Animaux

Les animaux sont acceptés sur les emplacements. Ils doivent impérativement être tatoués et vaccinés et vous devez nous présenter leur carnet de vaccination à votre arrivée. Les animaux doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Coût d'un animal : 1,50 € par nuit.

Taxe de séjour

Le montant de la taxe de séjour (0.40 € par nuit et par personne de plus de 18 ans) n'est pas inclus dans les tarifs.

Règlement intérieur

La règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping et peut vous être fourni sur simple demande à l'accueil. L'entrée dans l'enceinte du camping implique l'acceptation du règlement intérieur.

Visiteurs

Après avoir obtenu l'autorisation du gestionnaire ou d'un de ses représentants, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Afin de privilégier les places de parking pour résidents, les véhicules des visiteurs sont interdits dans le camping. Ils peuvent être rangés à l'extérieur de celui-ci, tout près du bureau d'accueil.

Dispositions générales :

Il est impératif de passer à l'accueil à l'arrivée et d'obtenir l'accord du responsable du camping.

Les campeurs doivent s'installer à l'emplacement indiqué par les responsables du camping ou leurs représentants. Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Un parking est à votre disposition à l'intérieur du camping.

Les emplacements mis à votre disposition peuvent être occupés à partir de 12h, mais doivent être impérativement libérés avant 11h.

Les mineurs, de 16 à 18 ans, non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une autorisation écrite déposée par ceux-ci.

A leur arrivée, ils seront obligatoirement présentés par l'un de leurs parents, ou un tuteur.

Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne seront pas admis dans le camping sans la présence d'un parent ou tuteur durant toute la durée de leur séjour.

Après avoir obtenu l'autorisation du gestionnaire ou d'un de ses représentants, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping, en veillant à stationner leur véhicule à l'extérieur de celui-ci. Les véhicules des visiteurs sont interdits dans le camping sauf autorisation particulière (personnes à mobilité réduite). Ils peuvent être rangés à l'extérieur de celui-ci, tout près du bureau d'accueil.

Les campeurs doivent prévenir de leur départ et régler le montant intégral de leur séjour au plus tard la veille de ce départ. Si un acompte a déjà été réglé, ils devront alors assurer le total paiement du solde de leur facture de séjour.

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping et peut vous être fourni sur simple demande au bureau d'accueil.

La présence des campeurs dans l'enceinte du terrain de camping implique leur acceptation du règlement intérieur. campeurs qui les reçoivent.

S.A.R.L. AVEL DRO / Camping de la Côte des Légendes ***

R.C.S. BREST 42273098600011